



Solidarité Mahoraise Et Réunionnaise pour l'Evacuation Sanitaire
Lyon - Marseille - Paris

DOSSIER ACTIVITES DE DANSE

Responsables
Stéphanie PETIT & Lucie ABDELKHALEQ

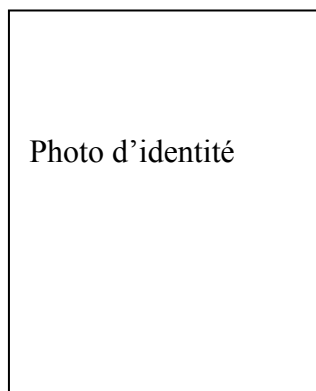
N° de Dossier :

NOM :

PRENOM :

Adhésion aux activités danses

L'adhérent

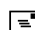


M Mme Mlle

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

 :
.....
.....

 :

Mail :

(*) Complément d'informations pour les mineurs

Responsable légal : Parent Tuteur / Tutrice

Nom : Prénom :

 :

Adhésions et tarif des activités

Adhésions :

- Membre de l'association
 Nouveau membre

- Frais d'adhésion (gratuit)
 Frais d'adhésion : 10 euros

Activités :

Danse

Nature de l'activité :

Hip Hop

Tarif annuel : 60 euros

Dance-hall Krump

Sommes payables :

par chèque

en espèces

Pièces à joindre :

- 1) La présente fiche intégralement complétée, datée et signée
- 2) Le bulletin d'adhésion complété, daté et signé
- 3) Photocopie d'une pièce d'identité
- 4) L'autorisation parentale complétée, datée et signée
- 5) Une copie du livret de famille (pour les mineurs)
- 6) Une copie de l'attestation d'assurance scolaire (pour les mineurs)
- 7) Une copie de l'attestation habitat pour les majeurs et adultes
- 8) Une photo d'identité (en couleur)
- 9) Frais d'adhésion

Date :

Signature

Signature du Responsable légal

PS. : Le dossier est à envoyer :

- *par courrier à l'adresse indiquée ci-après : Association S.M.E.R.E.S au CCO Villeurbanne. 39, rue Georges Courteline. 69100 Villeurbanne*
- *en mains propres à la Présidente de l'association S.M.E.R.E.S, Mme Fatima MOGNE.*

Cadre réservé l'administration

Avis :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
En cas d'avis défavorable, prière de motiver cet avis :		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
Date :	Signature de la Présidente	



Bulletin d'adhésion

Je soussigné (e) Mme/Mlle/M.....

Agissant en qualité de :de l'enfant.....

Demeurant

au.....
.....
.....

Tél :

Déclare vouloir adhérer à l'association S.M.E.R.E.S en qualité de personne souhaitant bénéficier des activités de danse proposées par ladite association.

Le présent bulletin d'adhésion dûment rempli et signé par mes soins, ainsi que l'acquittement des droits d'adhésion et des frais d'activités justifieront l'attribution de la carte de l'association.

Je déclare aussi respecter les dispositions de la « charte de bonne conduite » relative aux activités proposées.

Fait à

Le :

Signature
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Autorisation parentale

Je soussigné (e) Mme/M
Demeurant au
.....
.....

.....

Tél. domicile :

Portable :

Autorise mon (mes) enfant (s) à rentrer seul (s) à notre domicile familial à la fin des activités :

Oui Non. Si, non, je m'engage à venir les récupérer à la fin de chaque activité.

En cas d'impossibilité ou d'empêchement, je donne autorisation à Monsieur ou Madame

Nom :

Prénom :

Demeurant.....
.....

Tél. domicile :

Portable :

A raccompagner mon (ou mes) enfant (s) à mon domicile.

Je dégage toute responsabilité à la Présidente de l'association SMEMRES ainsi qu'à tous les responsables d'activités pour ce qui est de la sécurité de mon (mes) enfant (s) à la sortie des cours de danse.

Note : *Aucune dérogation ne sera consentie.*

Fait à :

Date :

Signature
(précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)

Activités de danse

Charte de bonne conduite

Pour veiller au mieux au bon fonctionnement des cours de danse octroyés par l'association S.M.E.R.E.S dans le cadre des activités périphériques, cette présente charte a pour principal but de rappeler les droits et devoirs des deux parties : les intervenants représentés par l'association et les participants.

Il est donc tenu à ce que les différentes parties respectent cette charte.

Article 1 : Les intervenants

D'une part, étant les représentants officiels de l'association S.M.E.R.E.S et, surtout et avant tout, responsables des ateliers de danse, les intervenants se doivent de :

- a) Assurer au bon fonctionnement des cours tout au long de l'année.
- b) Veiller à ce que la salle réponde aux normes de sécurité imposée par la loi, soit équipée de tous les matériaux et outils pédagogiques nécessaires pour donner les cours dans les meilleures conditions.
- c) Veiller à ce que tous les participants soient à jour de leur inscription et de leur participation financière.
- d) Vérifier que toutes les autorisations de sortie soient signées (pour les mineurs).
- e) Informer les participants (les familles pour les mineurs) de tout changement de salle, de planning, etc., qui peut survenir durant l'année.
- f) Informer la présidente de l'association pour tout comportement anormal ou violent d'un ou d'une des participants. L'association prendra alors les mesures qui s'imposent.

L'association S.M.E.R.E.S leur réserve le droit de programmer à l'issue de chaque trimestre, ou encore à la fin de l'année, des représentations pour diverses finalités ; entre autres, faire des représentations dans le cadre de toute activité promotionnelle lors des journées culturelles dans la Commune villeurbanaise ou encore organiser ou participer à des manifestations à grande nature à but lucratif pour aider l'association.

Article 2 : Les participants

Étant donné que le public visé est divers et varié, certains points de cette « charte de bonne conduite » ne concerneront qu'une partie des participants, les mineurs par exemple.

Les participants sont donc priés de :

- a) Être à jour vis-à-vis de l'administration de l'association (inscription + frais d'adhésion et d'activités payés)

- b) Jouir d'une autorisation de sortie ou d'accompagnement à la fin de chaque activité (pour les mineurs).
- c) Respecter les formateurs et écouter les consignes données.
- d) Garder les lieux salubres autant que possible.
- e) Être assidu et informer les formateurs pour tout retard ou absence.
- f) Avoir une tenue adaptée pour les activités (voir recommandations des intervenants).

Fait à

Le :

Signatures

(précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)

Le participant

Les intervenants

L'association SMERES

Signature des parents (les mineurs)